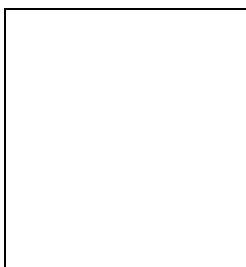


# MAIRIE DE PISIEU



## Réunion du 28 février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit février, à 20h, le Conseil municipal de la commune de PISIEU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Luc DURIEUX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 18 février 2019

**Étaient présents: Chantal COTS, Vincent CLAIR, Cédric DEJOINT, Jean-Luc DURIEUX, Jean-Louis GIRARD, Murielle GRIFFET, Emilie ROSTAING, Yvan REYNAS, Jérôme ROBIN, Thierry RUSSIER et Blandine VERDIER.**

Formant la majorité des membres en exercice.

**Étaient absent(s): Ludivine FONBONNE, Emmanuel DARGELLY.**

Murielle GRIFFET a été désignée comme secrétaire de séance.

### Délibération n°2019-02

**Objet : Décision modificative n°3 (sur Budget Primitif 2018)**

M. le Maire explique que des ajustements doivent être faits au budget primitif 2018 afin que les comptes adéquats soient approvisionnés en fonction des dépenses enregistrées.

La décision modificative se présente ainsi :

Chapitre/ Articles	Diminution sur crédits déjà alloués	Augmentation des crédits
<b>022 (dépenses imprévues)</b>	-2.733€	
<b>66/66111 (charges financières)</b>		134€
<b>67/678 (charges exceptionnelles)</b>		2.599€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présent :

- ACCEPTE la décision modificative telle que présentée,
- AUTORISE M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

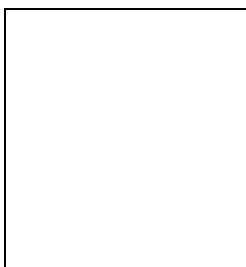
\*\*\*\*\*

### Délibération n°2019-03

**Commissions intercommunales à la Communauté de Communes entre Bièvre et Rhône**

Le conseil municipal procède à la désignation des membres des commissions à la CCEBER, comme suit, à l'unanimité des membres présents :

# MAIRIE DE PISIEU



## Réunion du 28 février 2019

Commissions de la CCEBER	Délégué
Emploi / Insertion	Emmanuel Dargelly
Economie	Jean-Luc Durieux
Affaires sociales/ santé	Chantal Cots
Transport	Jean-Luc Durieux
Logement /gens du voyage	Murielle Griffet
Equipements communautaires	Jérôme Robin
Aménagement du territoire	Cédric Dejoint
Culture	Thierry Russier
Grand cycle de l'Eau	Yvan Reynas
Environnement	Murielle Griffet
Sport	Jean-Louis Girard
Tourisme	Blandine Verdier
Petite enfance / Enfance/jeunesse	Chantal Cots
Voirie	Yvan Reynas
Communications / Nouvelles technologies	Thierry Russier

\*\*\*\*\*

### Délibération n°2019-04 **Vote du compte administratif 2018**

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2018 et les autorisations spéciales qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délibérés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte d'administration dressé par le Maire accompagné du compte de gestion du trésorier,

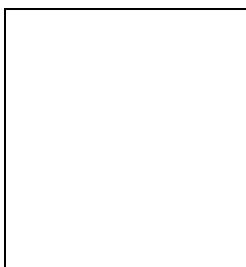
CONSIDERANT que M. Jean-Luc DURIEUX, Maire, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2018, les finances de la commune en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ou utiles,

Procédant au règlement définitif du budget 2018, propose de fixer les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes suivant détail ci-joint,

APPROUVE, à l'unanimité des membres présents, par dix voix « pour », le Maire s'étant retiré, l'ensemble de la comptabilité administrative soumise à son examen,

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2018, définitivement closes et les crédits

# MAIRIE DE PISIEU



**Réunion du 28 février 2019**

	Exercice 2018		
	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Section de Fonctionnement	262.664,13	389.660,32	<b>126.996,19</b>
Section d'Investissement	474.525,28	414.860,08	<b>-59.665,20</b>
<b>TOTAL</b>	<b>737.189,41</b>	<b>804.520,40</b>	<b>67.330,99</b>
(002) résultat reporté en Fonctionnement N-1		<b>321.674,85</b>	<b>321.674,85</b>
(001) Solde d'Investissement N-1	<b>143.670,29</b>		<b>143.670,29</b>
<b>TOTAL PAR SECTION</b>			
Fonctionnement	262.664,13	711.335,17	<b>448.671,04</b>
Investissement	618.195,57	414.860,08	<b>-203.335,49</b>
<b>SITUATION DE L'EXERCICE au 31/12/2018</b>	880.859,70	1.126.195,25	<b>245.335,55€</b>

\*\*\*\*\*

## **Délibération n°2019-05**

**Approbation du compte de gestion de l'exercice 2018 établi par le Trésorier de  
Beaurepaire**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte de gestion établi par le Trésorier de Beaurepaire pour l'exercice 2018, constatant la concordance entre le compte de gestion du Trésorier et le compte administratif,

APPROUVE, à l'unanimité des membres présents, le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2018.

\*\*\*\*\*

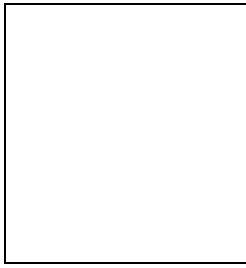
## **Délibération n°2019-06**

**Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2018**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018, voté le 28 février 2019,

Constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation de 448.671,04 euros,

Décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit:



**Réunion du 28 février 2019**

**EXCEDENT AU 31/12/2018: 448.671,04€**

Affectation obligatoire :

- à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)
- aux réserves réglementées (plus-values nettes de cessions d'immobilisations)
- à l'exécution du virement à la section d'investissement (1068) : 173.265,20 euros.

SOLDE DISPONIBLE affecté comme suit :

- affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) : 275.405,84 euros.

\*\*\*\*\*

**Délibération n°2019-06**  
**Vote des taux des taxes 2019**

En vue de l'élaboration du budget 2019, le Conseil Municipal doit se prononcer sur les taux à appliquer aux différentes bases d'imposition.

Le conseil municipal, après délibération,

DECIDE, à l'unanimité des membres présents, de ne pas modifier les taux communaux applicables aux bases d'imposition pour l'année 2019.

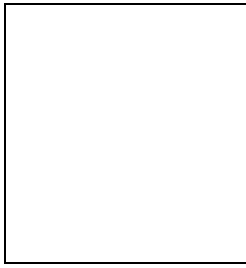
VOTE, à l'unanimité des membres présents, les taux suivants à appliquer aux bases d'imposition pour 2019 :

- Taxe d'habitation: 11,30 %
- Foncier Bâti: 19,32 %
- Foncier Non Bâti : 58,00 %

\*\*\*\*\*

**Délibération n°2019-07**  
**Vote du budget primitif 2019**

Le Conseil vote à l'unanimité des membres présents, par dix voix « pour », le Maire s'étant retiré, le budget primitif de 2019 qui se répartit comme suit :



**Réunion du 28 février 2019**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Dépenses:**

- Charges à caractère général : 146.570€
- Charges de personnel et frais assurances : 153.700€
- Autres frais de gestion courante : 32.070€
- Atténuation de produits : 25.000 €
- Charges financières : 1.980€
- Dépenses imprévues : 30.000€
- Virement à la section d'investissement : 218.406€
- Opérations d'ordre : 1.000€

**TOTAL : 608.726€**

**Recettes :**

- Produits des services : 1.320€
- Impôts et taxes : 196.000€
- Dotations et participations: 111.000€
- Autres produits de gestion: 25.000€
- Excédent reporté de l'exercice 2018: 275.406€

**TOTAL : 608.726€**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**Dépenses :**

- Emprunts et dettes assimilées : 2.700€
- Dépôts et cautionnements : 1.000€
- Immobilisations corporelles : 496.636€
- Immobilisations incorporelles : 16.000€
- Dépenses imprévues : 20.000€
- Solde d'exécution 2018 reporté : 203.335€

**TOTAL : 739.671€**

**Recettes :**

- Dotations et fonds divers : 26.000€
- Dépôts et cautionnement : 1.000€
- Virement de la section de fonctionnement : 218.406€
- Subventions : 261.000€
- Emprunts : 60.000€
- Excédent de fonctionnement (1068) : 173.265€

**TOTAL : 739.671€**

**MAIRIE DE PISIEU**



**Réunion du 28 février 2019**

\*\*\*\*\*

**QUESTIONS DIVERSES**

Fin de réunion : 21h45